7 RAON L'ÉTAPE

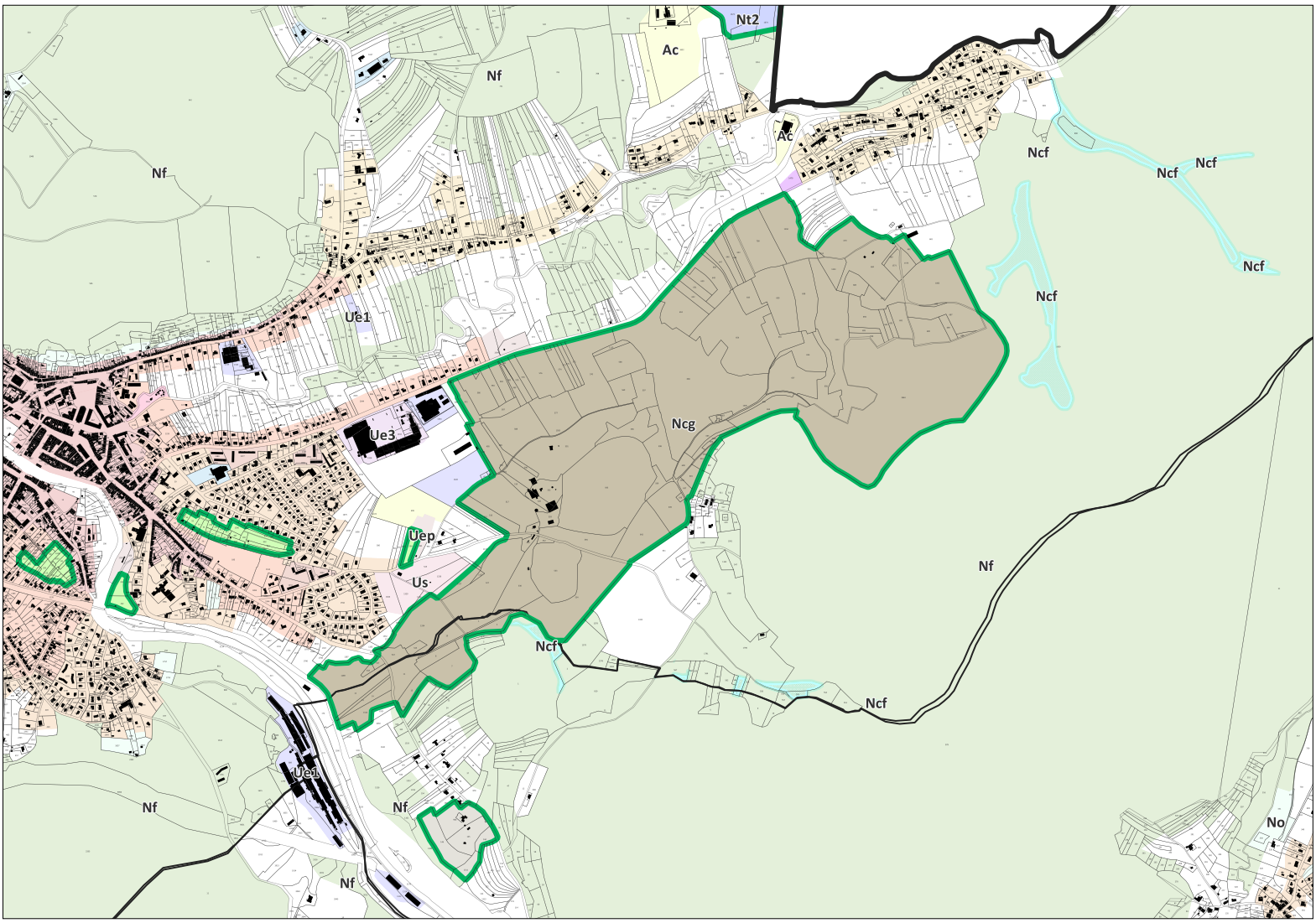

SECTEUR DU RÉGLEMENT : Ncg
STECAL : Secteur de carrières et de gravières
SURFACE (en ha) : 159.4
PROJET : > Site existant
> Privé
> Carrière dont le périmètre est défini par arrêté préfectoral

7 RAON L'ÉTAPE

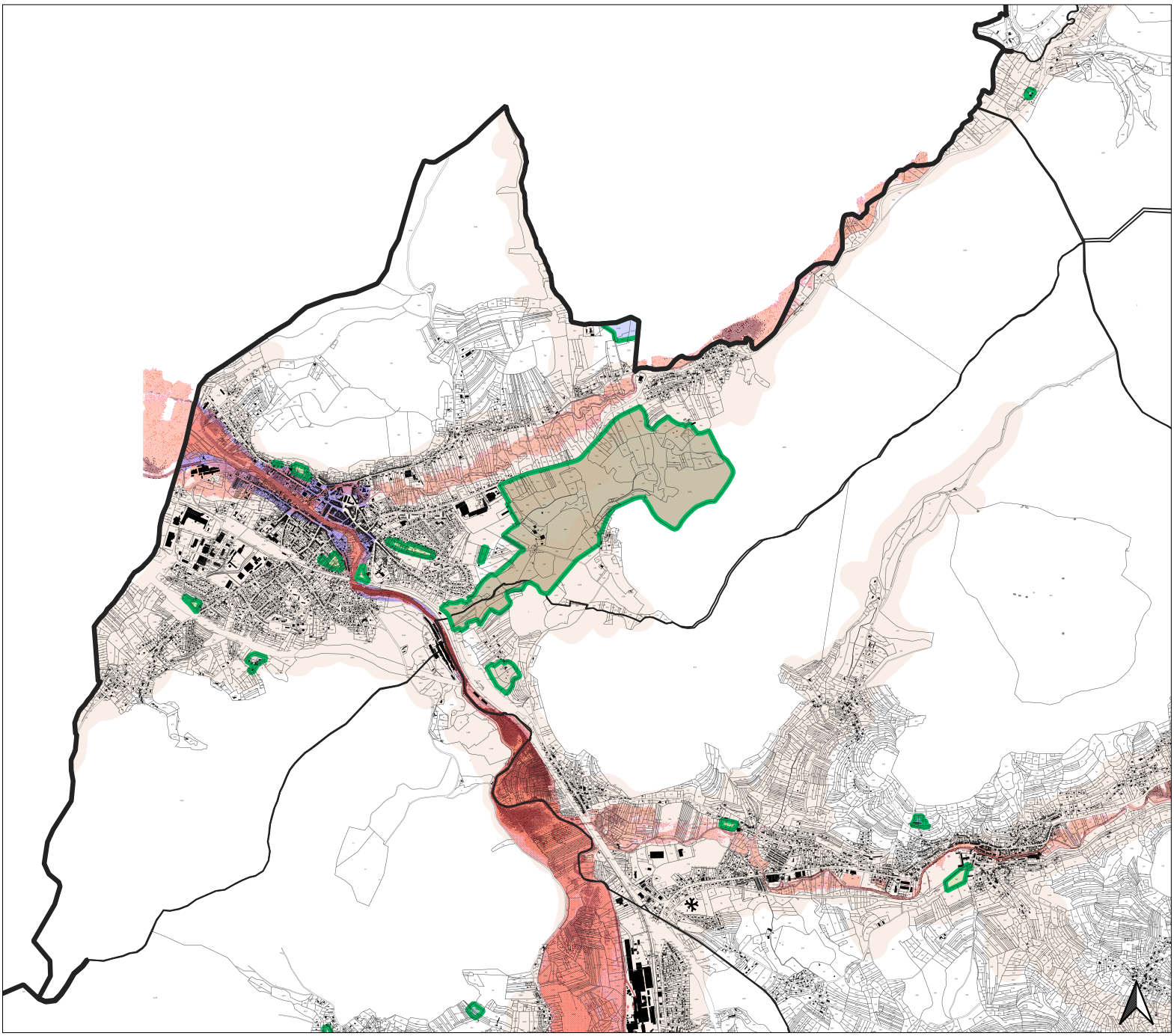

SECTEUR DU RÉGLEMENT : Ncg
STECAL : Secteur de carrières et de gravières
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

CRUE CENTENALE

- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
- Niveaux d'aléa : Fort
- Niveaux d'aléa : Très fort

PPRI DE LA MEURTHE

- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
- Zone rouge : zone d interdiction

ARGILES

- Faible
- Moyen

7 RAON L'ÉTAPE

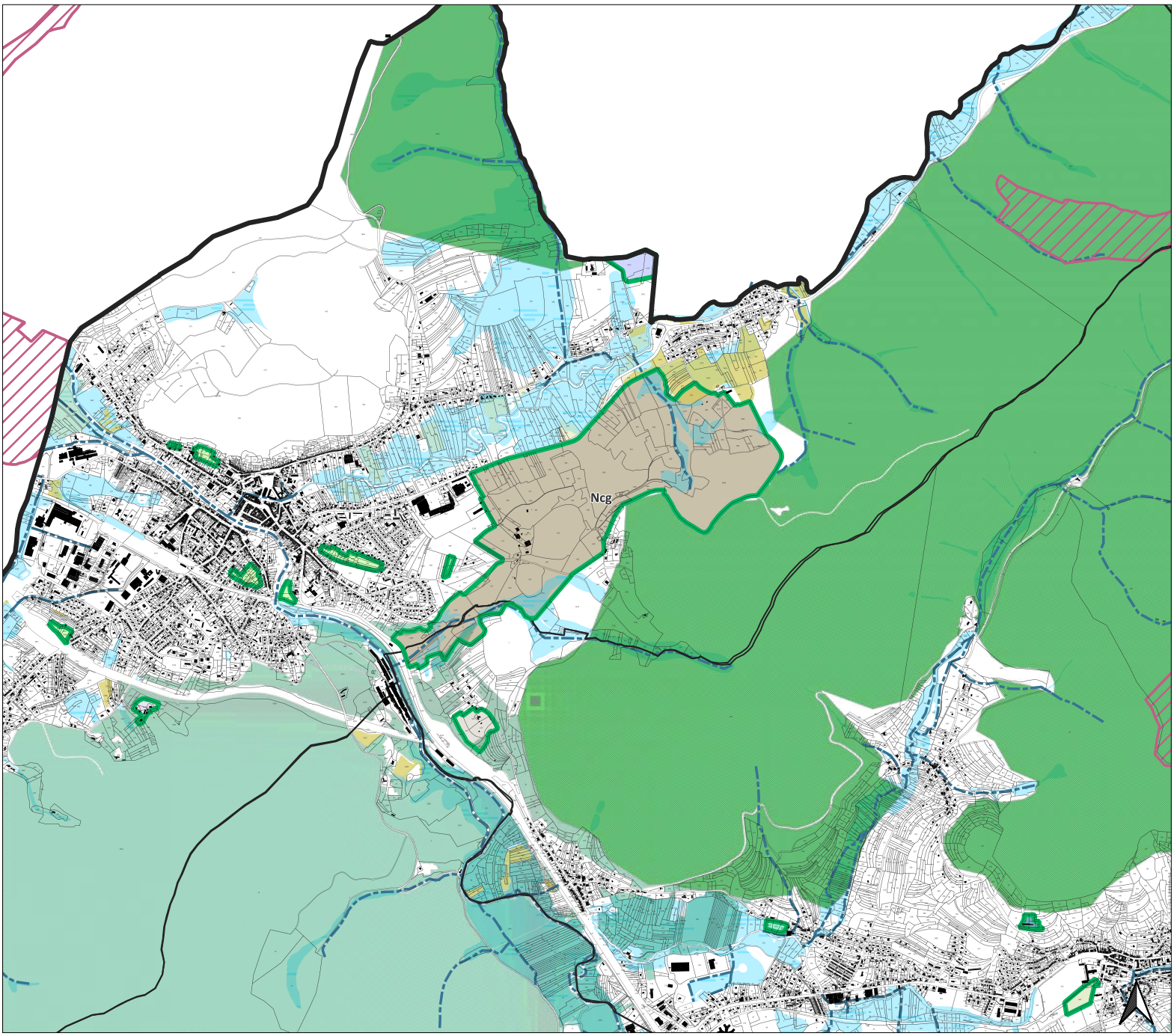

SECTEUR DU RÉGLEMENT : Ncg
STECAL : Secteur de carrières et de gravières
ENJEUX : Il s'agit de la carrière de Trapp de Raon l'Étape. Le site est déjà exploité. Le périmètre correspond à celui de l'arrêté préfectoral.

Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

- Arrêté de Protection de Biotope
- ZNIEFF 1
- ZNIEFF 2
- NATURA 2000
- Zone Humide Effective
- Réserve nationale
- Réservoirs trame prairie
- Corridors trame prairie
- Réservoirs trame forêt
- Corridors trame forêt
- Trame bleue

7 RAON L'ÉTAPE

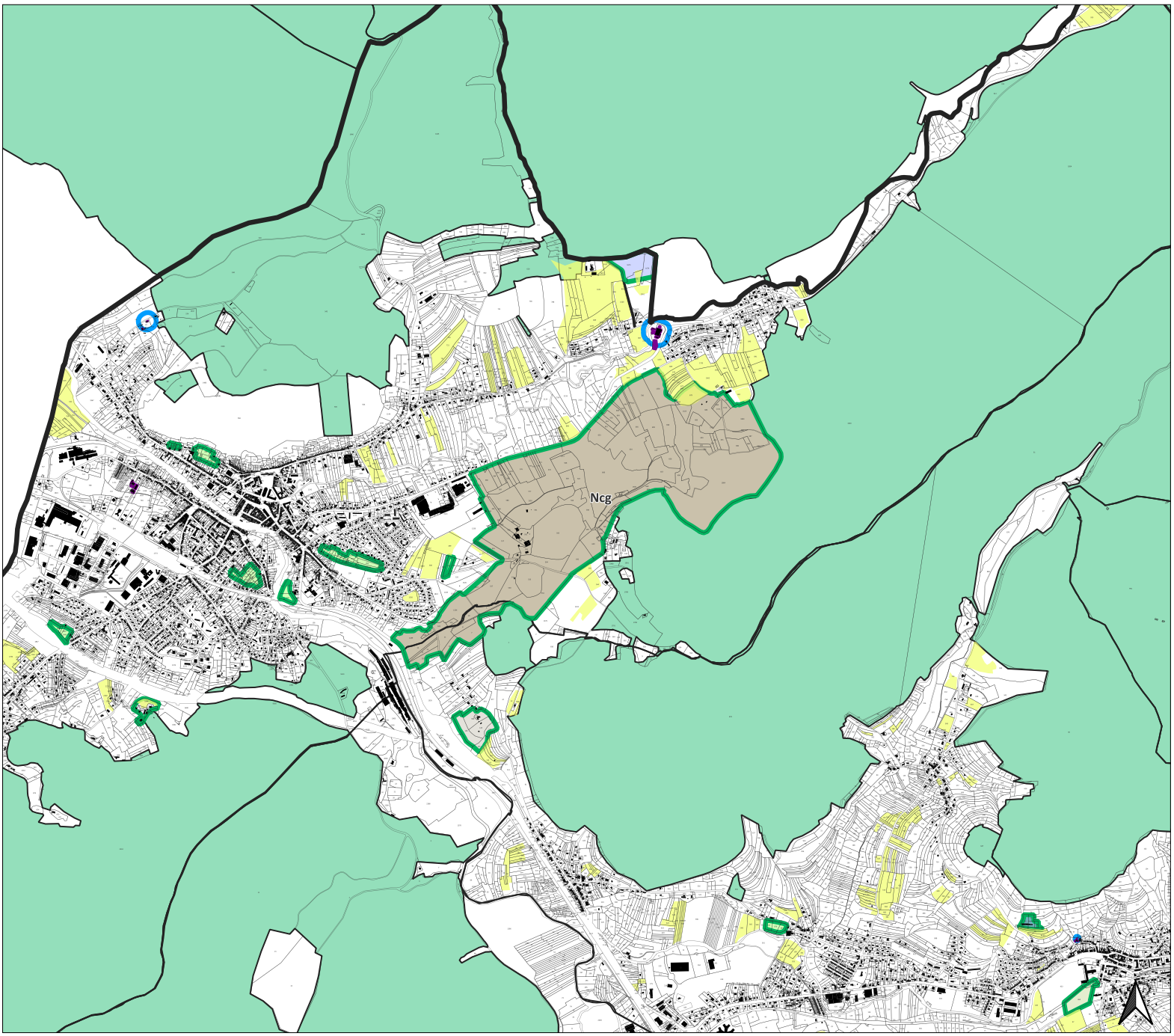

SECTEUR DU RÉGLEMENT : Ncg
STECAL : Secteur de carrières et de gravières
ENJEUX : Il s'agit de la carrière de Trapp de Raon l'Étape. Le site est déjà exploité. Le périmètre correspond à celui de l'arrêté préfectoral.

Délimitation du secteur

Enjeux agricoles
- Bâtiments agricoles
- Périmètre ICPE
- Périmètre RSD
- Registre Parcellaire Graphique 2022

Enjeux forestiers
- ONF- Forêts Publiques